

Fiche d'examen au cas par cas pour les zonages d'assainissement visés par l'article L.2224-10 du code général des collectivités territoriales

Code de l'environnement – R122-17-II alinéa 4

(Liste indicative d'informations à fournir)

YM (DREAL Rhône Alpes) le 15/02/2013 version provisoire V1.0

La saisine doit s'accompagner des informations suivantes, afin de permettre à l'Autorité environnementale d'apprécier si une évaluation environnementale est nécessaire ou non (article R122-18 du code de l'environnement) :

- une description des caractéristiques principales du plan, schéma, programme ou document de planification, en particulier la mesure dans laquelle il définit un cadre pour d'autres projets ou activités ;
- une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du plan, schéma, programme ou document de planification ;
- une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du plan, schéma, programme ou document de planification.

1. contexte et caractéristiques du projet de zonage d'assainissement :

Procédure concernée	Territoire concerné
<input checked="" type="radio"/> <u>Elaboration</u> <input type="radio"/> Révision	joindre une carte du périmètre

1.0. Décrivez les objectifs poursuivis du zonage d'assainissement (cas de la révision) :

..... *être en cohérence le zonage d'assainissement avec les perspectives*
 *de développement de la commune, et l'évolution de la réglementation.*

1.1. Existe-t-il un document de cadrage (type schéma d'assainissement) ?

Oui

Non

1.2. Le document d'urbanisme couvrant le secteur concerné a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale traitant explicitement la question de l'assainissement ?

Oui

Non

1-3. Si le zonage d'assainissement est lié à l'élaboration du document d'urbanisme, décrivez les perspectives d'urbanisation du territoire concerné :

..... *il existe plusieurs projets en zone urbaine déjà desservie*
 *d'autres projets à venir en zone péri-urbaine (jointure plus de réalisation de projets)*

1.4. Disposez-vous d'une carte d'aptitude des sols à l'infiltration ?

Oui

Non

1.5. Décrivez sommairement votre réseau de collecte/traitement des eaux usées ainsi que les éventuels ouvrages de rétention/ traitement des eaux pluviales :

- Collecte des eaux usées : *Unitaire 44 km Séparatif 91 km*
 *+ 9 posts de rejets*
- Traitement eaux usées : *Station d'épuration Intercommunale 120.000 EH*
- Mesures particulières visant à limiter le ruissellement à la source :

<input checked="" type="radio"/> Oui	Non
- Ouvrages de rétention/traitement eaux pluviales :	
12 km. sm. à ex. i. v. et 2 projets.	

1.6. Décrivez les modalités relatives aux éventuels secteurs d'assainissement non collectifs :

La SPANC de la CAPI n'est pas en œuvre. C'est le ~~département~~ pnc ANC qui est chargé de 287 installations ou 37 us. installés par commune. 19% sont conformes.

1.7. Décrivez sommairement les éventuels dysfonctionnements relatifs aux dispositifs décrits aux 1-4 et 1-5 ci avant :

Pour l'ANC, mauvaise perméabilité de sols en place impliquant l'absence de filtres drainés.
Sensibilité du réseau d'assainissement aux eaux parasites. Réseau en partie non traité. Travaux entrepris par la CAPI pour mettre certains collecteurs en conformité.

2 Description des caractéristiques principales de la zone susceptible d'être touchée

2.1 Caractériser les enjeux environnementaux du territoire (dont protections réglementaires, et inventaires) (thèmes eau, biodiversité, paysage et patrimoine, pollutions et nuisances, gestion des ressources naturelles) :

Il n'existe aucune habitation dans une zone à enjeux environnementaux.

Natura 2000 (Site concerné ou situé à proximité ?) :	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Zone de montagne :	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Zone littorale :	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Zone de baignade	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Zone conchylicole	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Présence d'un périmètre de protection de captage	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Présence d'un cours d'eau de 1ère catégorie piscicole	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Présence de cours d'eau « réservoir biologique » (cf. SDAGE)	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Présence de nappes phréatiques sensibles	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

3. Description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du PPRN :

3.1 La réalisation de nouveaux ouvrages d'assainissement est-elle prévue ? Si Oui, décrivez les :

* NON
* OUI : description et effets attendus :
 en plus de projets du réseau dans le secteur de Chamtessey : app. ma. b. de versements de Paul Berty par temps de pluie.
 Extension du réseau dans les secteurs : Plan de Bagny, chemin du Tillard, chemin de l'Égalité.

3.2 S'agissant des champs environnementaux autres que ceux relatifs à l'eau, décrivez les effets potentiels du projet de zonage d'assainissement (nuisances et commodité de voisinage par exemple) :

Les 23 secteurs situés en zones de risques de glissement de terrain ou inondation sont quasiment toutes de services.
 Il n'est pas prévu d'extension de l'habitat dans les zones.